# Pépublique Démocratique du Congo Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation



# AIDE MEMOIRE RELATIF A LA NOTIFICATION DES EVENEMENTS ET LA TRANSMISSION DES COMPTES RENDUS/RAPPORTS

#### **DCBPEA-DIT-16**

Edition

01; septembre 2022

Amendement:

00; septembre 2022

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédaction		Groupe de travail		
	MWAKU PANZU Trésor	Chef de service documentation	2 2 SEPT 202	2 malung
Vérification	KUSEMA Richard	Directeur des investigations techniques	2 2 SEPT <u>202</u>	ENT.
Validation	Lambert SANGOSANGO NONGA	Vice-Président	2 2 SEPT 202	Wargen Toy
Approbation	DISANZAME MAKIENGYA Ambroise	Président	2 2 SEPT 202	the found



Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation

AIDE MÉMOIRE RELATIF À LA NOTIFICATION DES EVENEMENTS ETLA TRANSMISSION DES COMPTES RENDUS/RAPPORTS DCBPEA-DIT-16

1ère édition : septembre 2022

Amendement: 00/2022

#### I. GENERALITES

# 1.1 Enregistrement des amendements

-	Edition		Amdt	Date	Objet de la	Par	
N°	Date	N°	Date	Effectivité	modification		
01	20/09/22	00	20/09/22	20/09/22	Version 0	DIT	

#### 1.2 Liste de références

N°	Désignation du document
01	Manuel des politiques et des procédures d'enquête (POBPEA-DIT-01)
02	
02	
04 05	
05	

#### 1.3 Liste de diffusion

N°	Destinataire	Type de diffusion
01	Président	Papier /Électronique
02	Chef de service documentation	Papier /Électronique
03	Direction des investigations techniques	Papier /Électronique
04	Direction administrative et financière	Papier /Électronique
05	Direction d'études et développement	Papier /Électronique
06	Personnel / Enquêteur	Électronique

Page 1 sur 1

DCBPEA-DIT-16



Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation

AIDE MÉMOIRE RELATIF À LA NOTIFICATION DES EVENEMENTS ETLA TRANSMISSION DES COMPTES RENDUS/RAPPORTS DCBPEA-DIT-16

1ère édition : septembre 2022

Amendement: 00/2022

#### 1. DELAIS DE NOTIFICATION ET DE TRANSMISSION DES RAPPORTS

A la réception de la notification d'accident/incident, la permanence 24H assure le traitement et veille à la notification de l'événement aux parties intéressées dans les délais impartis.

Lors de l'ouverture d'une enquête, l'équipe d'enquête veille à ce que les notifications et rapports suivants soient compilés et envoyés en conséquence dans les délais définis:

Délais	Objet	Destinataires	Reference du POBPEA-DIT-01
24 heures	Notification de l'accident/incident grave/incident	États et OACI	§ 4.1.2
Dans les 30 jours suivant la date de l'accident	Compte rendu préliminaire	États et OACI	§ 14.1
A chaque date anniversaire de l'évènement	Déclaration intermédiaire	États et OACI	§ 10.2
Avant la fin de l'enquête	Projet de rapport final	États et OACI	§ 10.3.6
A la fin de l'enquête (Si possible dans les 12 mois suivant la date d'occurrence)	Rapport final	États et OACI	§ 10.3.8
Une fois l'enquête achevée et le rapport final publié	Compte rendu de données sur les accidents/incidents de l'ADREP	OACI	§ 14.2

#### 2. Outils de notification

Liste des coordonnées des services d'enquêtes sur les accidents /incidents des États membres de l'OACI est disponible à l'adresse suivante : <a href="https://www.icao.int/safety/aia/Pages/default.aspx">https://www.icao.int/safety/aia/Pages/default.aspx</a>

Le document DCBPEA-DIT-03 est une version imprimée et à jour de cette liste.

La notification d'occurrence d'un accident/incident aux services d'enquêtes d'autres États est faite à travers le Formulaire de notification d'incident/accident d'aviation aux autorités d'enquêtes étrangers (FOBPEA-DIT-02).

Les notifications des évènements de sécurité adressées à l'OACI sont effectuées par mail à l'adresse AlGInbox@icao.int ou par le truchement du lien suivant : https://www.icao.int/safety/Reporting/formapp/index\_ml.html

Page 1 sur 4

DCBPEA-DIT-16



Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation

AIDE MÉMOIRE RELATIF À LA NOTIFICATION DES EVENEMENTS ETLA TRANSMISSION DES COMPTES RENDUS/RAPPORTS

### DCBPEA-DIT-16

1ère édition : septembre 2022

Amendement: 00/2022

# **DESTINATAIRES DES NOTIFICATIONS ET LES RAPPORTS**

a) notification des accidents/incidents

(POBPEA-DIT-01; § 4.1.2)

Expéditeur (BPEA)	Objet	Destinataires	Référence Annexe 13
État d'occurrence  État d'immatriculation	Accidents et incidents internationaux : tous aéronefs	- État d'immatriculation - État de l'exploitant - État de conception - État de construction - OACI (aéronefs de plus de 2 250 kg ou avions à turboréacteurs) - État d'occurrence	4.1
État de l'exploitant		- État de conception - État de construction	
État d'immatriculation	Accidents et incidents intérieurs et autres : tous aéronefs	- État de conception	4.8

#### b) Projet de rapport final

(POBPEA-DIT-01; § 10.3.6)

Expéditeur	Type de communication	Concernant	Destinataires	Référence Annexe 13
BPEA (Lorsque le BPEA mène l'enquête)	Projet de Rapport final d'enquête	Tout aéronef	<ul> <li>l'État qui a ouvert l'enquête;</li> <li>l'État d'immatriculation;</li> <li>l'État de l'exploitant;</li> <li>l'État de conception;</li> <li>l'Etat de construction; et</li> <li>tout autre État qui a participé à l'enquête.</li> </ul>	6.3

#### c) Rapport final

(POBPEA-DIT-01; § 10.3.8)

Expéditeur	Catégorie	Type de communication	Concernant	Destinataires	Référence Annexe 13
BPEA (Lorsque le BPEA mène l'enquête)	Accident	Rapport final d'enquête	Tout aéronef	- État qui a ouvert l'enquête; - État d'immatriculation; - État de l'exploitant; - État de conception; - État de construction;	6.4

**DCBPEA-DIT-16** 

Page 2 sur 4



Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation

AIDE MÉMOIRE RELATIF À LA NOTIFICATION DES EVENEMENTS ETLA TRANSMISSION DES **COMPTES RENDUS/RAPPORTS** 

DCBPEA-DIT-16

1ère édition : septembre 2022

Amendement: 00/2022

Expéditeur	Catégorie	Type de communication	Concernant	Destinataires	Référence Annexe 13
				Tous les États qui ont participé à l'enquête;     Tout État dont des ressortissants sont au nombre des morts ou des blessés graves;     Tout État qui a fourni des renseignements pertinents, des moyens importants ou des experts.	
	Incident		Aéronef de 5 700 kg	OACI	6.7

# d) Compte rendu préliminaire ADREP (POBPEA-DIT-01; § 14.1)

Expéditeur	Catégorie	Type de communication	Destinataires	Concernant	Délai
BPEA (Lorsque le BPEA mène l'enquête)	Accident	Compte rendu préliminaire	<ul> <li>État d'immatriculation</li> <li>État d'occurrence</li> <li>État de l'exploitant</li> <li>État de conception</li> <li>État de construction</li> <li>État ayant fourni des renseignements, des moyens importants ou des experts</li> <li>OACI</li> </ul>	Accidents à des aéronefs de plus de 2 250 kg	Dans les 30 jours suivant la date de l'accident*
	Incident grave		Comme ci-dessus sauf OACI	Accidents à des aéronefs de 2 250 kg ou moins, si des questions de navigabilité ou des questions présentant	Dans les 30 jours suivant la date de l'incident grave*

DCBPEA-DIT-16

Page 3 sur 4



Bureau Permanent d'Enquêtes d'Accidents et Incidents d'Aviation

AIDE MÉMOIRE RELATIF À LA NOTIFICATION DES EVENEMENTS ETLA TRANSMISSION DES COMPTES RENDUS/RAPPORTS

#### DCBPEA-DIT-16

1ère édition : septembre 2022

Amendement: 00/2022

Expéditeur	Catégorie	Type de communication	Destinataires	Concernant	Délai
				un intérêt particulier sont en cause	
	Incident			Sans objet	

<sup>\*</sup> Si, dans les 30 jours, le compte rendu de données d'accident a été établi et envoyé à l'OACI, aucun compte rendu préliminaire n'est requis.

#### e) Recommandations de sécurité

(POBPEA-DIT-01; § 10.4.5)

Expéditeur	Type de communication	Concernant	Destinataires	Référence Annexe 13
BPEA (lorsqu'elle émet recommandation)	Recommandation de sécurité	Recommandations faites à d'autres État	Autorité d'enquêtes d'autres États	6.8 8.3
		SARPs et Documents d'orientation de l'OACI	OACI	6.9

# f) Compte rendu de données sur les accidents/incidents de l'ADREP (POBPEA-DIT-01; § 14.2)

Expéditeur	Catégorie	Type de communication	Destinataires	Concernant	Délai
BPEA	Accident	Compte rendu de données	OACI	Accidents impliquant un	Une fois l'enquête achevée et le rapport final publié
(Lorsque le BPEA mène l'enquête)				aéronef de plus de 2 250 kg	
	Incident			Accidents impliquant un aéronef de plus de plus de 5 700 kg	

Page 4 sur 4

**DCBPEA-DIT-16**